



**LE TRÈS HAUT DÉBIT  
DANS LES MONTS DU PILAT  
Bientôt la Fibre Optique chez vous !**

***A l'attention des habitants et entreprises  
de la Communauté de Communes des Monts du Pilat***

Madame, Monsieur,

**La Communauté de Communes des Monts du Pilat s'engage activement pour donner l'accès à internet et plus particulièrement au haut débit, à l'ensemble de la population. L'année 2014 va marquer une nouvelle étape, avec le lancement du Très Haut Débit (THD).**

En effet, la Communauté de Communes s'est associée au Syndicat Intercommunal des Energies du département de la Loire – SIEL – afin de répondre aux problèmes d'accès à l'internet haut débit qui subsistent sur notre territoire.

L'ambition est de permettre l'accès au Très Haut Débit – THD – à l'ensemble des habitants du département à l'horizon 2020, grâce à la construction d'un réseau public de fibre optique qui sera utilisé par les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI).

Le principe retenu est celui de la « Fibre jusqu'à la maison. » L'idée, en effet, est de construire un réseau de fibre optique qui desservira chaque habitation, chaque entreprise, à l'instar du réseau téléphonique actuel. Pour ce faire, des études ont démarré et vont s'intensifier dans les prochains jours, sur tout le territoire des Monts du Pilat, afin que les travaux débutent courant 2015.

Parce que l'engagement financier de la construction d'un tel réseau est particulièrement lourd, il est indispensable économiquement que celui-ci desserve tout le territoire. En revanche, chacun demeurera libre de souscrire, ou non, un abonnement « fibre optique » auprès du fournisseur d'accès internet de son choix. Jusqu'à la fin du déploiement (2024), aucun frais d'installation de la prise ne vous sera donc facturé, si vous choisissez de souscrire un abonnement (de l'ordre de 40 à 50 €/mois, tous services compris : internet, téléphonie, télévision).

C'est le groupement d'entreprise SERPOLLET SA / SERPOLLET.COM / SERP mandaté par le SIEL, qui interviendra sur notre communauté de communes.

Leurs personnels, munis d'une carte professionnelle et d'une attestation délivrée par mes soins, pourront être amenés à vous questionner sur l'emplacement de vos arrivées

électriques et téléphoniques actuelles, afin de préparer au mieux la future installation de votre prise d'accès à la fibre.

Cette phase d'étude et de recensement des données constitue une étape indispensable avant les travaux. Nous vous remercions donc de réserver votre meilleur accueil aux personnels dûment mandatés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de l'avancée de ces études dans les prochains bulletins de la Communauté de Communes ou bulletins municipaux.

Je me tiens à votre disposition ainsi que les services de la CCMP, pour de plus amples informations. Je vous invite à poser vos questions de préférence à l'adresse suivante : [info@cc-montsdupilat.fr](mailto:info@cc-montsdupilat.fr)

Grace à la fibre optique, nous disposerons de connections internet en Très Haut Débit : ce sera demain le vecteur vers de multiples services accessibles grâce à internet, tels que, pour les particuliers, le développement de la télévision HD, voire 3D, la vidéo à la demande, la domotique, les échanges avec vos proches ou pour les entreprises : le télétravail, la visioconférence, l'échange de fichiers, la sécurisation du stockage de données, l'utilisation d'outils en ligne (logiciels...). Un atout pour tous, pour la qualité des services publics, le cadre de vie et l'indispensable attractivité économique de notre territoire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations et l'assurance de mon complet dévouement.

**Le Président,**

**Stéphane HEYRAUD**